

Circonscription Sainte-Anne / Marie-Galante

**LE PEAC
PARCOURS
D'ÉDUCATION
ARTISTIQUE
ET
CULTURELLE**

2024-2025

**Eléonore BERNIER
Référente PEAC**

CE QUE C'EST.

Le PEAC (Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle) est l'un des trois parcours éducatifs mis en place tout au long du parcours scolaire de l'élève. Il est rendu obligatoire par la Loi d'Orientation et de Programmation pour la Refondation de l'école de la République du 8 Juillet 2013.

Le PEAC est l'ensemble des connaissances acquises par l'élève, des pratiques expérimentées et des rencontres réalisées dans les domaines des arts et du patrimoine, que ce soit dans le cadre des enseignements, de projets spécifiques, d'actions éducatives, dans une complémentarité entre les **temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.**

POUR QUI ?

Le PEAC implique tout d'abord tous les élèves du primaire et du secondaire pour qu'ils puissent avoir accès à une culture commune.

AVEC QUI ?

Les enseignants mettent en place des projets, des activités pour leurs élèves. Par ailleurs, une place importante est accordée aux partenaires : ils viennent enrichir les apports et permettent de diversifier l'offre.

POURQUOI ?

Le PEAC permet aux élèves qui n'ont pas accès à la culture (manque de moyens, d'opportunités) d'y avoir accès. Aussi, chaque élève peut à la fois partager sa culture et en découvrir de nouvelles. En plus de développer des compétences, des savoirs artistiques et culturelles, ce parcours conduit à des activités variées et propose une multitude de supports.

COMMENT ?

Afin de remédier à ces inégalités, ce parcours amène dans un premier temps des connaissances : des repères, du vocabulaire spécifique. Plus globalement, il tend à développer l'esprit critique et des outils d'analyse, de jugement. De plus, il invite à la pratique, et ce dans les différents domaines de l'art et de la culture. Enfin, peut-être l'élément le plus important, il permet d'organiser des rencontres avec des artistes, des intervenants, des œuvres, des lieux...

PRATIQUE

des **pratiques** , individuelles et collectives, dans des domaines artistiques diversifiés.

RENCONTRE

des **rencontres** directes et indirectes, avec des oeuvres artistiques et des objets patrimoniaux ; avec des artistes, des artisans des métiers d'art, des professionnels des arts et de la culture... ; avec des lieux d'enseignement, de création, de conservation, de diffusion...

CONNAISSANCE

des **connaissances** : appropriation de repères, d'un lexique spécifique simple permettant d'exprimer ses émotions esthétiques, de porter un jugement construit et étayé en matière d'art et de contextualiser, décrire et analyser une oeuvre ; développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.



**VOLET
ARTISTIQUE ET CULTUREL
DU PROJET D'ÉCOLE**

PREMIÈRE PHASE

**LE
DIAGNOSTIC**





L'élaboration du volet artistique et culturel du projet d'école s'appuie sur une étude préalable:

- des **besoins spécifiques des élèves** et
- des **ressources artistiques et culturelles locales**.

A partir de ce diagnostic seront définis et programmés:

- des **actions**,
- des **projets** en s'appuyant sur les enseignements obligatoires (éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts) et des domaines artistiques : littérature, danse, cirque, théâtre...

Ces actions, ces projets visent l'acquisition de compétences spécifiques et transversales, déclinés dans un parcours artistique et culturel cohérent et diversifié (diversité des domaines et des démarches pédagogiques) pour chaque élève.



Les indicateurs

Les indicateurs proposés ici doivent permettre de formuler un diagnostic.

1. Ressources

- **Connaissance et inventaire** des lieux, des événements artistiques et culturels dans le quartier, la ville.
- **Connaissance des ressources partenariales** : DAAC, Canopé, DRAC (Ministère de la Culture), structures culturelles (école de musique, médiathèque, salle de spectacle, musée...), collectivités, associations.

2. Ressources de l'école

- **Ressources matérielles** : BCD, médiathèque, recensement équipements TICE (vidéo projecteur, équipements audio, etc.) mallettes pédagogiques, expositions itinérantes, espaces d'exposition...
- **Ressources financières** : accès aux structures culturelles, transports, intervenants.
- **Ressources humaines** : identifier les ressources du territoire proche (intervenants ou artistes notamment). L'IEN et/ou les conseillers pédagogiques pourront guider les équipes.



3-Historique rapide des projets culturels conduits dans l'école

(trois dernières années)

- Etat des lieux des pratiques artistiques dans l'école?
- Y a-t-il eu rencontre avec des oeuvres, des artistes, des lieux ?
- Quelles connaissances acquises ?
- Quelles compétences développées?
- Avec quels outils de suivi ?(cahier personnel de l'élève, programmation commune, traces gardées à transmettre à l'enseignant de l'année suivante, traces matérielles dans l'école : affichages, corpus d'oeuvres ...)
- Y a t-il eu restitution?
- Y a-t-il eu évaluation ? évaluation des dispositifs pédagogiques mis en oeuvre, évaluation des compétences des élèves en référence au socle commun

4- Liaison école/collège

- Y a-t-il des projets artistiques et culturels dans le cadre de la liaison école/collège ?
- Quels domaines sont concernés ?



**VOLET
ARTISTIQUE ET CULTUREL
DU PROJET D'ÉCOLE**

DEUXIÈME PHASE

**ELABORATION
DU PROJET**





L'analyse du diagnostic et les points ci-dessous doivent permettre à l'équipe pédagogique d'**élaborer le volet artistique et culturel du projet d'école en établissant une cohérence et une continuité avec le collège.**

Il s'agit de définir des **actions à mettre en place à partir des deux enseignements obligatoires :**

- **éducation musicale** et
- **arts plastiques**

croisés avec

- **les six domaines "histoire des arts"** : arts du spectacle vivant, arts du son, arts de l'espace, arts du quotidien, arts du langage, arts du visuel en tenant compte des ressources à disposition.

Les 6 domaines dans l'histoire des Arts

	Arts de l'espace	Architectures, jardins, paysages aménagés...
	Arts du langage	Littérature écrite et orale (roman, nouvelle, fable, légende, conte, mythe, poésie, théâtre, essai...) inscriptions épigraphiques, calligraphies, typographies...
	Arts du quotidien	Objets d'arts, bijoux, design, arts populaires...
	Arts du son	Musique (instrumentale et vocale), bruitage, technologie de création et de diffusion musicale...
	Arts du spectacle vivant	Théâtre, danse, mime, art du cirque, art de la rue, marionnettes, arts équestres, feux d'artifice, jeux d'écu...
	Arts du visuel	Arts plastiques (architecture, peinture, sculpture, dessin, art graphique, photographie...) cinéma (montage, dessin animé...) art numérique (jeux vidéo) illustration, bande dessinée...



Compétences visées:
(cf programmes)

Contenus:

- 3 temps forts au moins au cours de la scolarité primaire dans 3 domaines artistiques différents. (cf programmes)
- 3 types d'actions : pratiquer, rencontrer et connaître
- Des pratiques de classe reliées à des processus de création artistique.
- Des formes de restitution : exposition, présentation aux autres classes, aux parents, réalisation de vidéo(s)...



Mise en oeuvre:

- Les ressources
- Les partenaires impliqués (sollicités ou prévus) : structures culturelles, artistes.

Intervenants:

- Les modalités de travail.
- Le calendrier.

Les résultats attendus:

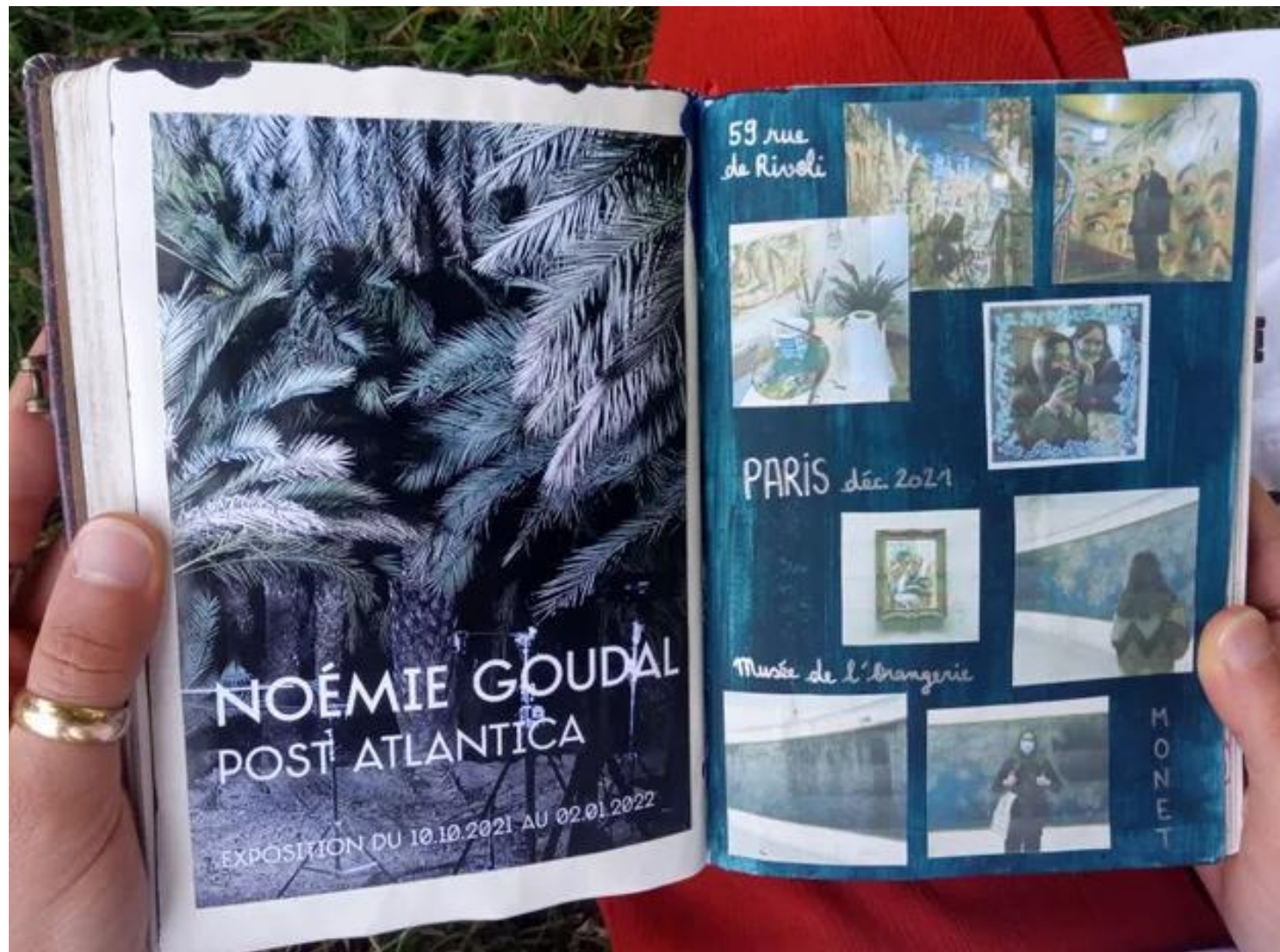
- Lisibilité du parcours de l'élève de la PS à la 3ème
- Richesse, équilibre du parcours de l'élève.

L'évaluation:

- Evaluation des enseignements, du parcours, à partir d'indicateurs

La formation : quels sont les besoins ?

Exemples de cahier de suivi



Le titre

Logos

Colorier le bon logo
(danse, musique,
théâtre, cinéma,
art, littérature,
musée sciences
naturelles)

Seul ou dictée à
l'adulte

Parcours culturel

DU GRIS ET PUIS

Un souvenir:

Mon avis:

Un mot, une phrase:

Période

= présent (bleu)
= passé (jaune)

Souvenir à
coller

Ticket d'entrée,
photo, dessin, affiche
...

Textes de références :

- Bulletin officiel n°19 du 3 mai 2013 Le parcours d'éducation artistique et culturelle
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=71673
- Bulletin officiel n°28 du 9 juillet 2015 Actions éducatives : parcours d'éducation artistique et culturelle
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=91164

Ressources :

- Guide pour la mise en oeuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle :
http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Domaines_artistiques/49/9/2013_EAC_guide_bdef_287499.pdf
- Ressources d'accompagnement des enseignements artistiques aux cycles 2 et 3:
<http://eduscol.education.fr/cid99287/ressources-d-accompagnement-enseignementsartistiques-aux-cycles-2-et-3.html>

Circonscription Sainte-Anne / Marie-Galante

MERCI !

2024-2025

Eléonore BERNIER
Référente PEAC